

Le Recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
Chancelier des Universités de Lorraine

à

Mesdames les Inspectrices,
Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés des circonscriptions du premier degré

Mesdames les Directrices,
Messieurs les Directeurs
des écoles élémentaires et primaires

NANCY, le 03 février 2017

Objet : Enseignement des langues vivantes au cycle 3.

Madame, Monsieur

Affaire suivie par

Marie GENTILE
IEN BRIEY
Tel
03.82.46.22.99
Mel
ce.ien54-briey1@ac-nancy-metz.fr

Dans le nouveau cycle 3, la progressivité des apprentissages et les situations de communication proposées doivent contribuer à la construction de connaissances langagières, conformément aux attendus fixés par les programmes (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015). Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières.

La validation des acquis des élèves étant effectuée en fin de cycle 3, il n'y aura donc plus, dès cette année scolaire, de remontées des résultats du niveau A1 des élèves de CM2.

Dans le but d'accompagner les équipes de cycle 3 dans un processus d'évaluation en continu, des ressources sont en cours d'élaboration au niveau académique dans les cinq activités langagières et dans toutes les langues enseignées en cycles 2 et 3 afin de permettre de situer les élèves dans leur parcours d'apprentissage. En fin de CM2 un positionnement objectif et une mise en évidence du niveau de compétences déjà acquis en langue vivante garantiront la continuité des apprentissages en lien avec le collège dans le cadre du nouveau cycle 3. Ce positionnement sera aussi utile pour renseigner le livret scolaire unique.

Je vous remercie pour votre implication dans ce processus visant la nécessaire continuité des enseignements des langues vivantes.

Pour le Recteur et par délégation,
le Directeur académique des services
de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe et Moselle,


Jean Luc STRUGAREK

Marie Claude CLAUDON
IEN NANCY 1
Tel
03 83 93 56 08
Mel
ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr

Nelly REICHERT
Conseillère Pédagogique
Départementale Langues Vivantes
Tel
03 83 93 56 09
Mel
nelly.reichert@ac-nancy-metz.fr